



Siège social:
Mairie de Lons-le-Saunier
39015 LONS-LE-SAUNIER CEDEX

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



**LIGUE DE FRANCHE COMTE
COMITE DU JURA**

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Lundi 21 mars 2011 à 18 h 30

Au boulodrome de MONT SOUS VAUDREY

Présents :

Mmes Danièle BIANCHETTI, Corinne DURIF et Yvette OUTREY.

Melle Emilie MARAUX.

Mrs Daniel BUSSARD, Michel BOURGEON, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Stéphane DURIF, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Michel PANCIN, Michel PERRUSSEL, Gilles OUTREY, Christian SALVI et Christian VALET.

Excusés :

Mrs Jean-Pierre CLEMENT, Patrick GRUNEISEN et Christian MONNOYEUR.

Avant de débiter la réunion, le Président informe le Comité Directeur du décès de Pierre TALAGRAND, bien connu dans les instances sportives, ancien Conseiller Général, ancien sportif et dirigeant au DAC à Dole et qui était toujours Président départemental des médaillés sportifs du Jura. J'ai appris également la disparition de Robert BARTHELET de Morez, ancien arbitre de notre Comité ainsi que Jean-Paul LINDA, champagnolais apprécié pour sa gentillesse.

Maintenant les bonnes nouvelles avec de bons résultats sportifs de début d'année notamment les féminines de l'ABJ Lons (Louisa LINDA, Mélanie FLAGEL et Manon RICHARD) qui ont remporté le Critérium hivernal de Genève de haute lutte notamment en finale face aux championnes d'Europe Cynthia QUENNEHEN, Janja AUBRIOT et Agnès DESAINE.

Chez les hommes toujours à Genève, belle performance des joueurs de l'ABJ, Denis POMMIER, Sébastien CLODY et Antony PERRAUD qui se sont classés à la 3^o place.

Chez les jeunes, de bons résultats ont été enregistrés également dans les nationaux de début 2011 et tout récemment au National de Dijon, Sébastien JACQUIN et Julien MARAUX associés à Yohann GRASSI se sont inclinés en ¼ de finale.

L'équipe GLAB, BILLEY et BOURGEON remporte le critérium de Montreux. L'équipe ZIMA, BOURGEON et NICOD remporte Genève et se classe finaliste à Annecy. Bravo à ces jeunes et au travail de la commission des jeunes de Michel BOURGEON.

Ordre du jour de la réunion :

- Compte-rendu de la réunion du 4 février 2011
- Démission d'un membre du Comité Directeur
- Désignation du Président de la Commission de Discipline
- Rapport d'incident sur concours de Moirans
- Fonctionnement du boulodrome :
- Achats de matériel pour boulodrome
- Saison 2011
- Questions diverses.

- **Approbation du Compte-rendu de la réunion du 4 février :**

Aucune observation étant formulée sur le compte-rendu, il est adopté à l'unanimité par le Comité Directeur.

- **Démission d'un membre du Comité Directeur :**

Le Président annonce la réception d'un courrier de démission du Comité Directeur de Jean- Marc LARTOT et fait lecture de la lettre. La démission est acceptée à l'unanimité par le Comité Directeur. Paulo DE BASTOS précise qu'il a pris contact avec ce président de club et que l'échange a été très révélateur de la déformation que l'on peut faire de certaines paroles et signale que l'incident est clos.

- **Désignation du Président de la Commission de Discipline :**

Après la démission du Président de la Commission de discipline Jean-Marc LARTOT, le Président demande à un membre du Comité Directeur de siéger à la Commission. Mme Corinne DURIF se porte candidate. Sa candidature est validée par le Comité Directeur.

Pour la présidence, il est fait appel à candidature parmi les membres de la Commission qui siègent au comité directeur. Madame Corinne DURIF est candidate et le Comité Directeur valide la candidature.

Michel DEMOUGEOT intègre la commission en qualité de membre extérieur puisqu'il n'est pas un membre élu du CD 39 (membre d'honneur) et Michel PERRUSSEL en qualité de membre du CD 39.

- **Rapport d'incident sur concours de Moirans :**

Le Président évoque la réception du rapport de l'arbitre du 5 mars à Moirans suite à des incidents lors du concours en triplette mixte. Le Président lit le rapport de Mr CANIOTTI et comme le stipule le règlement (avec l'accord du Comité Directeur), il demande une instruction en commission départementale de discipline dans les délais les meilleurs en respectant les textes disciplinaires.

- **Fonctionnement du boulodrome :**

Les concours se passent dans de bonnes conditions, mis à part les problèmes liés au chauffage. Il est important de pouvoir le « forcer » lorsque cela est nécessaire.

La convention a été signée avec la CCVA. De nombreux membres réagissent sur la manière de faire, proche de la menace et du chantage. Etant annuelle, elle sera rediscutée l'an prochain.

Dans l'immédiat, il faut traiter l'éclairage extérieur, pourvoir le boulodrome de poubelles, d'une boîte aux lettres et étudier le meilleur moyen pour recueillir les mégots de cigarettes à l'extérieur.

Un loto a été organisé par deux clubs : Salins et Mont sous Vaudrey : ces deux associations ont versé 1200€ au CD 39, 1€ par personne. Même application que lors des concours officiels.

Le CD 39 organisera un loto le 13 novembre : il faudra trouver 50 bénévoles. La réussite de cette manifestation peut apporter une aide financière non négligeable.

A l'heure actuelle, 8000€ de dépenses pour les frais de fonctionnement.

Compte tenu du taux d'occupation qui est très largement satisfaisant, un courrier sera envoyé à la CCVA pour abaisser la location annuelle.

- **Achat de matériel pour boulodrome :**

Marche-pied, stock buvette : 50€,
Porte-manteaux et ses planches : 50€,
Poutres extérieures : 3650€, cercles : 150€,
Verres 8cl : 200€,
Percolateurs : 500€,
Tables, bancs : 1000€,
Publicités (matériel) : 100€,
Panneaux d'affichage : 50€,
Tribunes : sujet d'étude à la charge, peut-être de la CCVA.
Protection le long du fossé : CCVA
Boîte aux lettres : CCVA
Armoire pharmacie : CCVA
Poubelles et cendriers extérieurs : CD 39.

Pour le téléphone et internet, l'étude est en cours.

Emploi d'une femme chargée de l'entretien : 50€ à l'organisateur. Le vote aboutit à son adoption à l'unanimité sauf une abstention.

L'ouverture du compte est effective. La convention entre Mont sous Vaudrey et le CD 39 sera réalisée prochainement et le CD 39 paiera de manière trimestrielle celle avec la CCVA.

- **Saison 2011 :**

- Modification lieu du championnat du Jura doublette (Mont Sous Vaudrey en remplacement de Lons Le Saunier). L'ABJ sera toujours le club organisateur.
- En vue du championnat tête-à-tête, la table de marque sera placée le long du mur (après coup, elle fut placée le long de l'allée allant de la buvette aux jeux extérieurs par le côté latéral droit). Pour la réception des licences, une table par district. Toutes les parties d'une même phase de jeux s'effectueront au même endroit (soit en extérieur ou en intérieur).
- La différenciation des stocks CD 39 et le club local se fera à la rentrée de septembre.
- Il sera fait appel au principal fournisseur ROUSSEAU DELAMOTTE pour les tables et bancs lors du loto en novembre prochain.
- Le Président traite des contrats d'objectifs dont il rappelle les contenus.

- **Questions diverses :**

- Demande de Salins pour National : 250€ accordés comme les années précédentes.
- Buvette CDC le 2 avril : Gilles OUTREY, Corinne DURIF et Gérard PELLOTIER.
- Au moment de la rédaction de ce compte-rendu, Stéphane DURIF a transmis tous les tirages à toutes les équipes engagées et une journée a déjà eu lieu.
- Christian MONNOYEUR remplace Michel PERRUSSEL à la table de marque le 19 juin. Jean-Marc LARTOT est remplacé par Michel PERRUSSEL les 21 et 22 mai.
- Il est envisagé d'établir un document sur les compétences du jury lors d'une manifestation officielle.

La séance est levée à 21h30.

Le Président du CD 39
Jean-Marie MARAUX

Le Secrétaire Général
Paulo DE BASTOS